

Rendez-nous nos terres

L'accaparement des terres est le thème de la campagne œcuménique de carême du 1^{er} mars au 16 avril. Madagascar est le premier pays d'Afrique victime de ce phénomène.



Mamy Rakotondrainibe

Présidente du collectif Tany, pour la sauvegarde des terres malgaches et hôte de la campagne œcuménique de carême.

ENGAGEMENT Elle est malgache, mais vit en France. De là, elle mène un combat contre l'accaparement des terres de son pays par des investisseurs étrangers ou nationaux à travers le collectif Tany, « terre » dans sa langue maternelle. Mamy Rakotondrainibe est l'hôte de la campagne œcuménique de carême 2017. Du 22 mars au 2 avril, elle sera en Suisse pour échanger sur son travail.

Avec des Malgaches en France et des partenaires à Madagascar, le collectif Tany informe la population sur ses droits. Il investigate aussi sur les agissements des entreprises et sur les impacts de leurs projets sur les communautés affectées.

Mainmise étrangère

Tout a commencé en 2008, quand l'entreprise sud-coréenne Daewoo Logistics prévoit de louer pour 99 ans 1,3 million d'hectares de terres arables à Madagascar. L'indignation publique et les manifestations de la population contribuent au renversement du président Marc Ravalomanana en 2009. Et le collectif Tany se crée. « Aujourd'hui, nous restons vigilants, car Daewoo Logistics prévoit d'ouvrir une ambassade à Madagascar pour poursuivre son action. »

Le cas est un exemple parmi d'autres. Selon l'Institut de recherche et d'enseignement pour la paix Thinking Africa, Madagascar arrive en tête du classement des pays d'Afrique où les terres sont cédées à des investisseurs étrangers depuis l'an 2000 par location ou vente. « Le gouvernement ne soutient pas la population. Il y a sûre-



Pour le peuple malgache, la terre appartient aux ancêtres et est considérée comme sacrée.

ment beaucoup de corruption. Les gens se révoltent, mais ils sont arrêtés, emprisonnés », décrit Mamy Rakotondrainibe.

Seuls contre l'Etat

S'il est si facile de louer des terres à Madagascar, c'est que le droit coutumier n'est pas reconnu. « La colonisation a imposé les titres fonciers de propriété difficiles à obtenir. Les terres non titrées ont été considérées comme appartenant à l'Etat au moment de l'indépendance. L'Etat s'octroie alors le droit d'attribuer des terrains aux investisseurs en toute légalité, explique la présidente de Tany. En 2005, la réforme foncière a facilité l'accès à la propriété par la mise en place de guichets fonciers communaux qui délivrent des certificats fonciers. Mais sur 1600 communes, seules 500 disposent de guichets fonciers », déplore-t-elle. « Et seuls 15% des terrains sont munis de titres ou de certificats de propriété, seuls documents légaux reconnus. »

A cela, s'ajoute la peur qu'inspire l'Etat à une population paysanne souvent analphabète alors que des baux sont signés avec des sociétés minières ou agricoles.

L'exploitation minière et l'agro-industrie gagnent du terrain. Avec pour conséquence la pollution des sols, le déplacement et la malnutrition de la population. « Je souffre de cette situation. J'en ai même honte. Lors de mes visites dans des lycées français, que répondre aux jeunes qui demandent pourquoi l'Etat ne soutient pas la population ? », confie Mamy Rakotondrainibe.

► Marie Destraz

La campagne de carême

La campagne œcuménique de carême 2017, organisée par les œuvres *Pain pour le prochain*, *Action de carême* et *Etres partenaires*, a lieu du 1^{er} mars au 16 avril. Elle s'attaque à la question de l'accaparement des terres. A noter parmi les actions : *Cultivez la vie*, qui invite les paroisses à créer un potager. Toutes les infos sur la campagne sur www.voir-et-agir.ch. Pour inviter l'hôte de la campagne : contacter Marco Di Corcia, 021 617 88 81, DiCorcia@fastenopfer.ch